





Soutenir la participation des résidents et les liens résidents/proches & familles en maison de repos et en maison de repos et de soins

La crise sanitaire a éloigné, parfois divisé les différentes parties prenantes de l'institution : professionnels, proches, résidents. L'urgence sanitaire et ses impositions de santé et de sécurité ont pris le devant sur le partage, l'écoute, la participation. Comment leur rendre une place ?

Tout d'abord en permettant à chaque partie isolément, en groupe ou en individuel en fonction de ses besoins, de s'exprimer, de partager, d'être entendue. Ensuite en créant progressivement les conditions, formelles, organisées, régulières, ou informelles, ponctuelles, festives, d'une rencontre et d'une compréhension mutuelle. Ce faisant, nous mutualisons et maximalisons des compétences souvent négligées, nous créons un sentiment d'appartenance, de solidarité, de loyauté.

Et au long cours, à amener plus de participation du côté des résidents. Nous allons entre autres utiliser l'outil légal : le conseil des résidents ou de participation. Lieu de démocratie interne, nous l'aiderons à déployer tout son potentiel en allant chercher l'avis des résidents et de leurs proches et en soutenant leur participation. Notre objectif est de rééquilibrer des relations malmenées et de faire en sorte que chacun puisse déployer son potentiel participatif au profit de tous.

Finalement, nous imaginons que ce projet va soutenir les professionnels, pour qui l'incompréhension des familles, leur manque de reconnaissance mais aussi leur manque d'implication dans la MRS sont des sujets de plaintes.

En pratique, que pouvons-nous faire avec vous ?

Ce projet peut se déployer sur toute l'année 2021 pour une quantité de prestations équivalente à environ 10 journées de travail, financées par la Fondation Roi Baudouin, Fonds des Hospitalières du Sacré Cœur.

<u>Etape préalable :</u>

- une rencontre avec la direction et son « comité de direction » afin de faire le point sur la situation actuelle de votre maison de repos et vos besoins et d'envisager comment nous pouvons vous être utiles.
- Une fois le projet globalement établi, une information aux acteurs de la maison de repos sur le projet (modalités à déterminer en fonction de la situation sanitaire)

Etape 1 : A l'écoute du terrain

Nous pouvons imaginer:

- Des groupes de paroles avec les professionnels ou les résidents sur le vécu du Covid
- Des rencontres individuelles avec des résidents en demande
- Des rencontres en groupe avec les familles

Contact : <u>lebienvieillir@skynet.be</u> – <u>www.lebienvieillir.be</u> - 081/65.87.00

Siège Social : Rue Lucien Namêche 2 bis, 5000 Namur - Numéro d'entreprise 867249779 - RPM Namur Siège d'exploitation : Rue Pépin 29, 5000 Namur

IBAN BE83 0682 5183 9915 BIC: GKCCBEBB

1





Des formations destinées à mieux comprendre le vécu des familles, à mieux communiquer quand les relations sont tendues,

- Etc.

Etape 2: Remailler

Par différents moyens, formels, festifs, réels, virtuels, etc., rapprocher celles et ceux que la crise ou le fonctionnement de la maison de repos ont éloignés ou n'ont pas permis de rapprocher.

Etape 3 : soutenir la participation des résidents

Notre projet ambitionne d'aider les résidents à devenir de réels acteurs au sein de leur lieu de vie. Nous pouvons donc :

- Former / informer les professionnels aux enjeux de la participation
- Rencontrer régulièrement les résidents en individuel ou en groupe pour recueillir soutenir l'expression de leurs avis dans un esprit constructif / idem avec les proches
- Animer les conseils de résidents de manière neutre
- Veiller à leur suivi
- Former progressivement les professionnels à animer autrement les conseils de résidents et à intégrer dans leur pratique la participation des résidents et de leurs proches,
- Etc.

Objectifs

- soutenir l'émergence et l'expression de la parole des résidents
- porter cette parole si nécessaire
- renforcer la place et la participation des résidents
- permettre aux résidents et aux proches de mieux comprendre le fonctionnement institutionnel, son cadre et ses limites
- amener davantage de compréhension mutuelle
- renforcer la place des proches dans la MR
- déployer l'outil conseil des résidents au maximum de ses atouts
- augmenter la confiance des familles vis-à-vis des professionnels et de la structure de la MR

Nous sommes à votre disposition pour, en poursuivant les objectifs de ce projet, l'aider à se déployer au mieux dans votre contexte.

Pour Le Bien Vieillir,

Caroline Guffens, co-directrice

Siège Social : Rue Lucien Namêche 2 bis, 5000 Namur - Numéro d'entreprise 867249779- RPM Namur
Siège d'exploitation : Rue Pépin 29, 5000 Namur
Contact : lebienvieillir@skynet.be – www.lebienvieillir.be - 081/65.87.00 IBAN BE83 0682 5183 9915 BIC : GKCCBEBB